

Plan de protection bwd

Les recommandations et les mesures concernent les collaborateurs du bwd ainsi que les participants en formation continue, pour tout événement en présentiel à partir du 20.12.2021.

Protection des personnes vulnérables

- En principe, le personnel enseignant vulnérable enseigne en présentiel. Les enseignants et enseignantes qui ne le pourraient pas sont priés de contacter l'administration des cours.
- Il en va de même pour les participants. Pour les absences, consulter le paragraphe « Absences ».

Règles générales d'hygiène et de conduite

- Les consignes d'hygiène sont impérativement à respecter.
- Nous recommandons l'utilisation de l'**application SwissCovid** !
- Au bwd nous renonçons impérativement aux poignées de main et aux étreintes.
- Les personnes présentant les symptômes suivants sont immédiatement renvoyées à la maison :
 - Symptômes d'une affection respiratoire aiguë (par exemple toux, mal de gorge, souffle court, douleurs dans la poitrine) ou
 - Fièvre ou
 - Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût
 - Un nez qui coule n'est pas assimilé à un symptôme de la Covid-19.
- Les personnes concernées sont priées de se faire tester immédiatement.
- Les personnes qui empruntent les transports en commun pour venir sont priées de respecter les mesures de protection.
- Seuls sont admis à pénétrer dans les locaux du bwd les participants à des événement en présentiel qui y ont été conviés/convoqués, les enseignants, les formateurs, les experts concernés par les examens et les collaborateurs du bwd.
- Dès l'entrée dans le bâtiment, il est demandé de procéder à la désinfection des mains aux endroits prévus à cet effet.
- Les déplacements dans les bâtiments sont à réduire au minimum.
- Les mains doivent être lavées et/ou désinfectées avant et après les cours.
- Une distance de 1,5 mètres est à maintenir lors des contacts entre les personnes.
- A la fin des séances en présentiel, les participant.e.s sont prié.e.s de quitter immédiatement le bwd.

Mesures concernant les espaces collectifs

- Sièges dans l'entrée, la cafétéria, les foyers aux différents étages : le nombre de places assises a été notablement réduit. Veuillez respecter le nombre de personnes indiquées. Aucune modification dans l'agencement des meubles n'est autorisée.
- Tout séjour dans la Cafétéria est à écourter. En cas de forte affluence, se déplacer vers d'autres lieux collectifs.
- Info-Desk : l'espace accueil est limité à deux personnes à la fois. La zone d'attente se trouve devant les portes vitrées.
- Escalier principal : Toujours serrer à DROITE !
- Escaliers secondaires : En cas de circulation en sens inverse, attendre. Pas de croisement dans l'escalier.
- Toilettes : Respecter les distances. Si les toilettes sont occupées par plusieurs personnes, attendre dans le foyer.
- Ascenseur : L'ascenseur qui permet d'accéder directement au 3^e étage reste fermé.

- Les espaces de jeux dans le hall d'entrée restent fermés.

Organisation de l'enseignement. Scénario : restrictions moyennes.

- L'enseignement a lieu selon une attribution des places fixe et contrôlée.
- Les salles de classe sont agencées de manière à respecter les mesures de protection du Canton. Les modifications dans l'agencement du mobilier ne sont pas admises.
- Le bwd organise les cours de formation continue à distance en accord avec les organismes responsables, d'une part pour des raisons d'organisation et d'autre part afin de permettre à tous les participants de bénéficier des mêmes conditions d'enseignement.
En ce qui concerne les formations qui préparent aux examens fédéraux et la passation d'examen, nous sommes autorisés à les proposer sur place avec port du masque et certificat obligatoires (règle des « 3G »), indépendamment de la taille des classes.
Pour toute autre manifestation en présentiel, nous sommes astreints à la règle des « 2G » (personnes vaccinées ou guéries).
- Dans la mesure du possible, les pauses sont échelonnées. Les classes en sont informées.
- Les pièces sont régulièrement bien aérées.
- Les formateurs ne portent pas de masque pour l'enseignement frontal à condition de respecter une distance de 1,5 m. En revanche, ils portent un masque dans l'encadrement de groupes et le soutien individuel.
- **Au cas où la situation épidémiologique venait à empêcher l'enseignement en présentiel en demi-classes, la grande majorité des cours sera proposée en enseignement à distance, en concertation avec les organismes responsables.**

Evaluations / Absences

- Le règlement des absences tel qu'il est prévu dans le Règlement sur la Formation et les Examens reste en vigueur. Ainsi, toute absence, y compris l'absence d'une personne vulnérable est considérée comme excusée sur présentation d'un certificat médical.
- Les examens programmés dans le cadre des différentes formations ont lieu en respectant les mesures de protection en vigueur à la période concernée.
- Si l'enseignement à distance devait entrer en vigueur pour une longue durée, les directives de la direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne, respectivement du SEFRI, sont appliquées en concertation avec les organismes responsables.

Ce plan de protection est basé sur les directives des autorités fédérales et cantonales.

Berne, le 20.12.202, la Direction du bwd